

Ouagadougou, le 03 JUIN 2021

Mesdames et Messieurs les
membres de l'ONECCA-BF

01 BP 44
OUAGADOUGOU 01

V/Réf. :

N/Réf. : 2021-216/ONECCA/YT/SS

Objet : Séminaire de formation

Thème : «**Connaître et pratiquer les Normes IPSAS**»

Chères consœurs, Chers confrères,

Dans le cadre de la **formation continue obligatoire pour les membres de l'Ordre**, le Conseil national de l'Ordre a le plaisir de vous informer de la tenue, **le jeudi 17 juin 2021 à l'Hôtel PALM BEACH, avenue KWAME NKRUMAH Ouagadougou**, d'un séminaire de formation sur le thème «**Connaître et pratiquer les normes IPSAS**».

Cette formation s'inscrit dans le cadre de nos obligations professionnelles en matière de formation continue instituées par l'article 42 de la loi 048-2005/AN portant création d'un ordre national des experts comptables et des comptables agréés et règlementant les professions d'expert-comptable, de comptable agréé et l'exercice du mandat de commissaire aux comptes et par l'article 2, alinéa 2.1 de nos normes professionnelles telles qu'adoptées par notre assemblée générale du 23 janvier 2016.

Je me permets de vous rappeler que ces dispositions font obligation à chaque membre de **justifier d'au moins 120 heures d'activités de formation pertinentes obligatoires sur une période continue de trois (3) ans dont 60 heures doivent être vérifiables avec un minimum de 20 heures par année.**

La présente formation est une opportunité offerte par le Conseil de l'Ordre dans le cadre de la mise en œuvre de ses prérogatives prévues à l'alinéa 9) de l'article 54 de la loi ci-dessus citée et de son engagement de services de qualité aux membres, afin de permettre à ces derniers de remplir leurs obligations à travers un investissement productif à coût réduit. Aussi, je vous invite à vous inscrire massivement à cette activité de formation organisée par le Conseil de l'Ordre dont les détails vous sont fournis ci-dessous :

.../...

Membre

Membre associé



ABWA
Association of Accountancy
Bodies in West Africa



F I D E F
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES EXPERTS COMPTABLES
ET COMMISSAIRES AUX COMPTES FRANCOPHONES



PAFA
PAN AFRICAN FEDERATION
OF ACCOUNTANTS



IFAC
International
Federation
of Accountants

I. Participants

- ✓ Membres de l'ONECCA BF : Experts comptables, Comptables agréés,
- ✓ Experts comptables stagiaires ;
- ✓ Collaborateurs (Chefs de Mission).

II. Déroulement

Jeudi 17 juin 2021 : de 8H-16H

III. Logistique

L'ONECCA-BF mettra à la disposition du ou des animateurs la logistique nécessaire (Salle de formation, vidéoprojecteur...).

Le (s) animateurs (s) devront disposer des documents pédagogiques nécessaires pour assurer les présentations des modules indiqués.

IV. Formateur

Monsieur Mahamadi ZOUNGRANA, Expert-comptable, commissaire aux comptes, membre de l'ONECCA-BF.

V. Frais de participation

- Expert-comptable, Comptable agréé et expert-comptable stagiaire : FCFA 50 000
- Collaborateurs (Chef de Mission) : FCFA 40 000

Les consœurs et confrères sont priés de confirmer leur participation à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint accompagné du règlement des frais de participation au **plus tard le mardi 15 juin 2021 à 17H.**

Le Président

Yacouba TRAORE



P.J :

- Fiche d'inscription
- TDRs

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES ET COMPTABLES AGREES

DU BURKINA FASO

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE

FICHE D'INSCRIPTION

SEMINAIRE DE FORMATION DES MEMBRES DE L'ORDRE

Thèmes : «Connaître et pratiquer les normes IPSAS»

Date : Jeudi 17 juin 2021

Lieu : Hôtel Palm Beach, avenue KWAME KRUMAH

Animateur : Monsieur Mahamadi ZOUNGRANA, Expert-comptable, commissaire aux comptes, membre de l'ONECCA-BF.

NOM :

PRENOM :

Qualité :

Adresse :

N° Tél. :

FRAIS DE PARTICIPATION :

Expert-comptable, Comptable agréé et expert-comptable stagiaire

50 000

Collaborateur, Chef de mission

40 000

Mode de règlement

Chèque

espèces

Le

Participant (e)

Le Trésorier

N.B : 1) Date limite d'inscription : mardi, 15 juin 2021 à 17H.

2) Veuillez joindre 2 copies de la fiche d'inscription à votre règlement